

Les synergies comme point de départ –
Le rôle des parcs dans la mise en œuvre
des stratégies politiques et cantonales

Journée OFEV Nature et paysage, Berne le 18 mars 2026



Sommaire

1. Introduction : Pourquoi le canton a-t-il besoin des parcs ?
2. Exemples
3. Avantages de la coopération et valeur ajoutée
4. Les facteurs d'une collaboration fructueuse
5. Défis et limites
6. Conclusion



Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut



1. INTRODUCTION

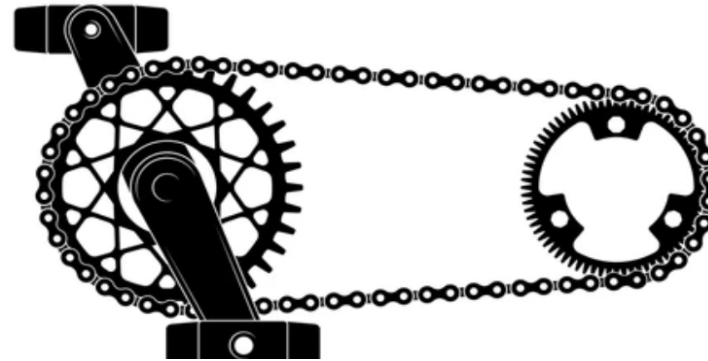
1.1 CANTON ET PARC, MISSIONS COMPLÉMENTAIRES

Mission du canton :

Développer des stratégies et politiques à l'échelle du canton

Défi du canton:

Ancrer ces stratégies et politiques dans le territoire (gap d'échelle)



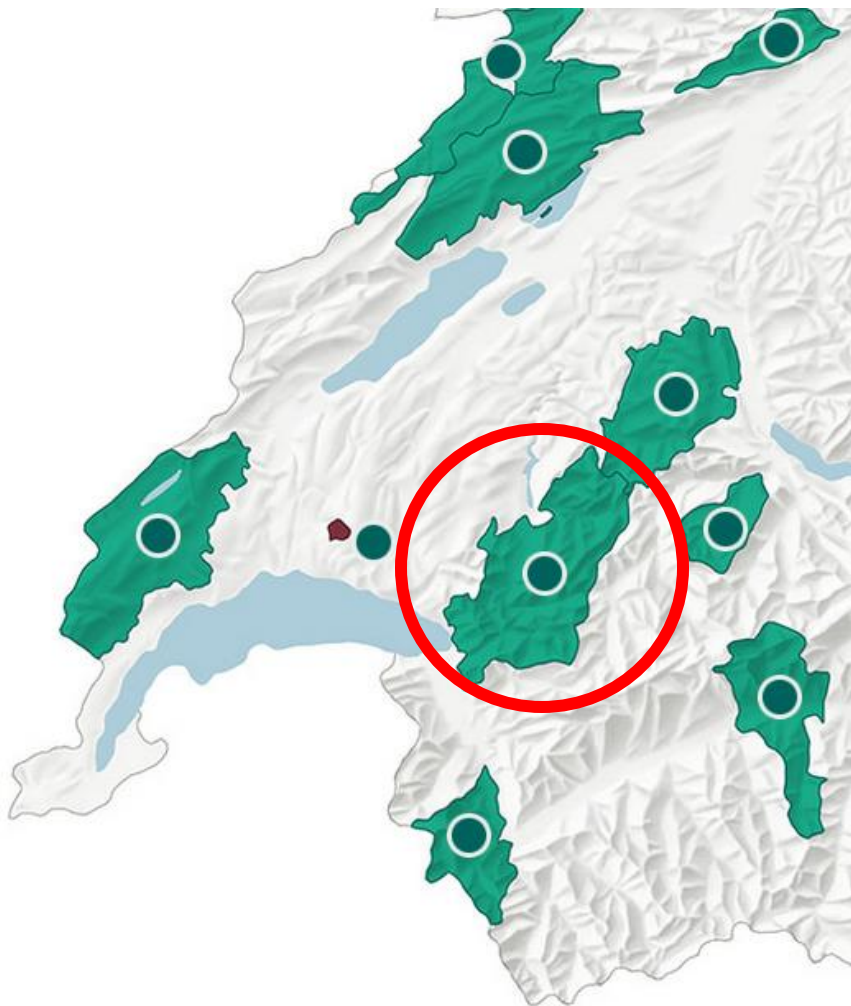
Mission des parcs :

Développer des projets à l'échelle d'une région avec l'adhésion des acteurs locaux

Défi des parcs:

Faciliter la mise en oeuvre des stratégies et politiques pour les acteurs locaux

1.2 PARC GRUYÈRE PAYS-D'ENHAUT, TERRITOIRE COMPLEXE



< 1 Parc

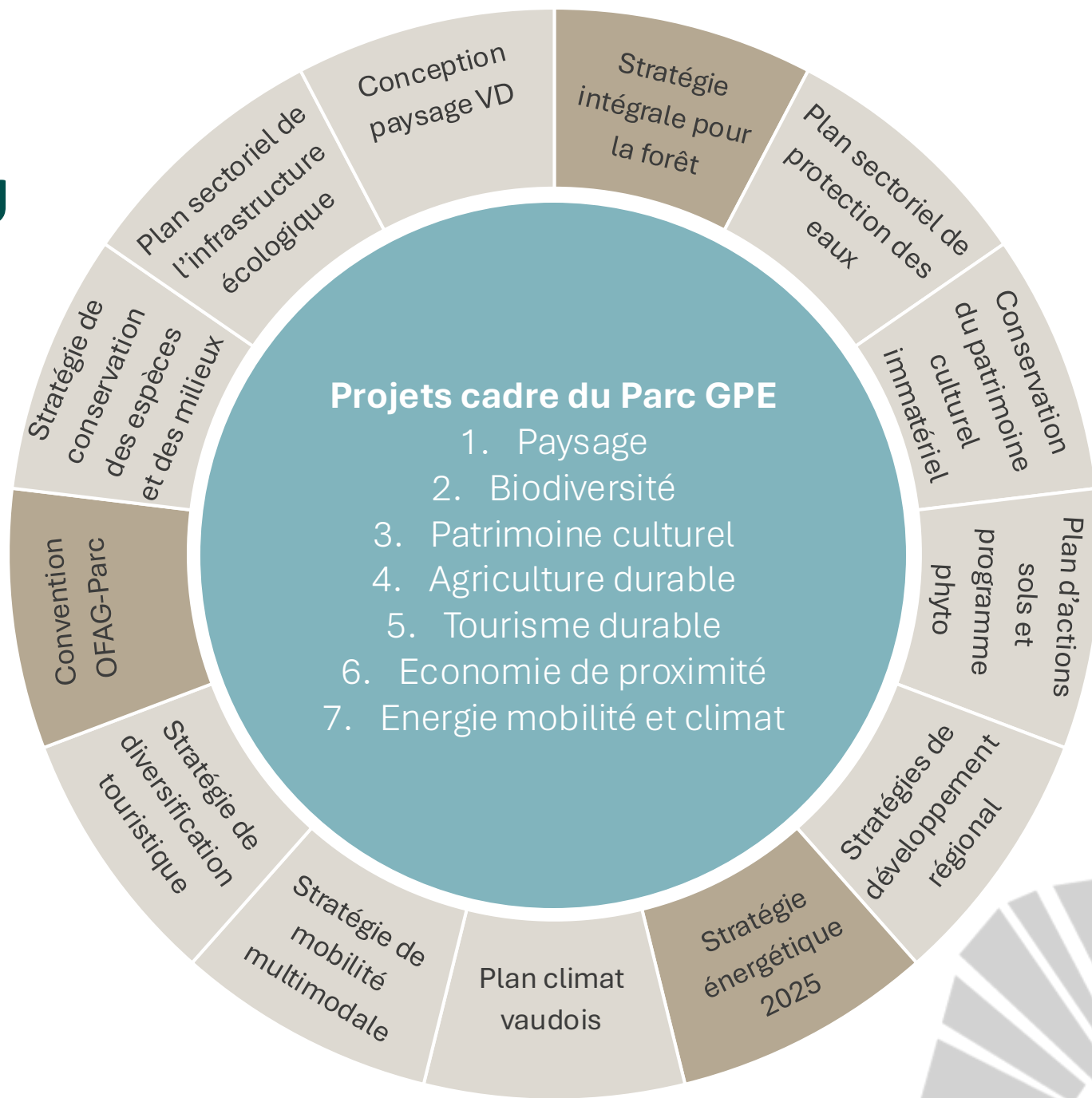
3 cantons et 5 régions
économiques >





Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut

1.3 LES PARCS AU CŒUR DES STRATÉGIES CANTONALES /CH





Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut



2. EXEMPLES



2.1 CONCEPTION PAYSAGE ET PAYSAGES REMARQUABLES VD



ENJEU 1 - Valorisation et renforcement des trames paysagères structurantes, en particulier les forêts, les milieux naturels, les cours d'eau et les rives de lacs



ENJEU 2 - Préservation et valorisation des paysages à vocation touristique et des paysages remarquables et du quotidien



ENJEU 3 - Valorisation et renforcement des contributions du paysage à la santé physique, mentale et à la cohésion sociale



ENJEU 4 - Préservation et amélioration de la qualité des paysages agricoles



ENJEU 5 - Préservation et amélioration de la qualité des paysages urbanisés, notamment dans les périmètres de centres



ENJEU 6 - Amélioration et garantie de la qualité des paysages des sites de production énergétique, gestion des ressources et infrastructures de mobilité



- *Les parcs acteurs et catalyseurs du changement*

2.2 TOURISME DURABLE

Biodiversité



Gestion des visiteurs et
prévention des
dérangements

Mobilité



Encouragement à
l'accessibilité TP et à la
mobilité douce

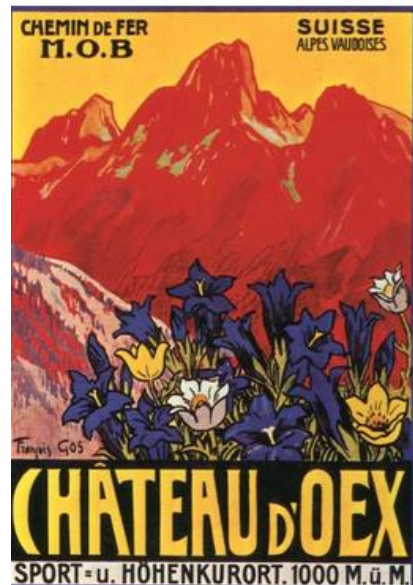
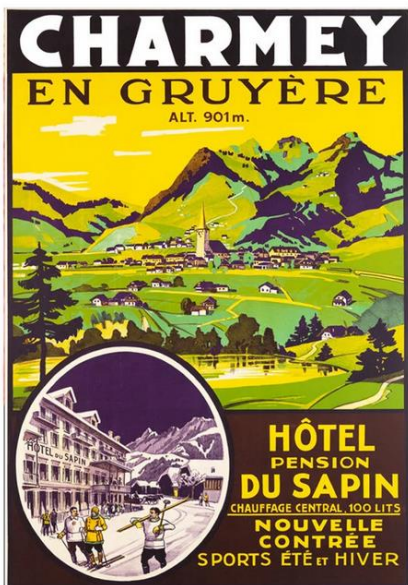
Paysage



Mise en valeur des
patrimoines naturels et
culturels

2.2 EXEMPLE – TOURISME HIVERNAL-> 4 SAISONS

Parc stimulateur et facilitateur de la transition vers un tourisme 4 saisons



Parc promoteur d'une mobilité touristique durable

- *Parc stimulateur d'une agriculture vivante et innovante*

2.2 AGRICULTURE DURABLE

Biodiversité et paysage



Soutien à la valorisation des contributions écologiques et paysagère de l'agriculture

Circuits courts, du fromage à la céréale



Soutien à la diversification et accompagnement face aux changements climatiques

Produits régionaux



Valorisation de produits locaux, durables et en circuits courts

- *Parc promoteur d'une économie circulaire de proximité*

2.3 FILIÈRE BOIS RÉGIONALE

Mise en réseau des acteurs (forum des forestiers)



Soutien les bonnes pratiques, la formation continue, les projets biodiversité en forêt et la fonction d'accueil en forêt

Promotion de l'utilisation du bois indigène



Renforcement des circuits courts et des synergies au sein de la filière bois régionale

Etude et soutien projets exemplaires



Etudes et projets exemplaires pour valoriser le potentiel bois énergie du Parc



Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut



3. AVANTAGES DE LA COOPÉRATION

AVANTAGES DE LA COOPÉRATION AVEC LES PARCS

- ▶ Echelle d'intervention complémentaire et pertinente entre le niveau cantonal et le niveau local
- ▶ Capacité de fédérer ou rassembler différents acteurs (privés – publics)
- ▶ Compétences multidisciplinaires permettant une approche plus globale et transversale et non pas en silo.
- ▶ Travail sur le long terme, au-delà des changements d'autorités politiques



Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut



4. FACTEURS D'UNE COOPERATION RÉUSSIE

ÉLÉMENTS CLÉS POUR UNE COLLABORATION FRUCTUEUSE



- Planification des actions
- Moyens financiers et humains disponibles



- Implication des acteurs effectivement concernés
- Coordination entre les acteurs



- Réalisations concrètes (résultats)
- Suivi des mesures réalisées



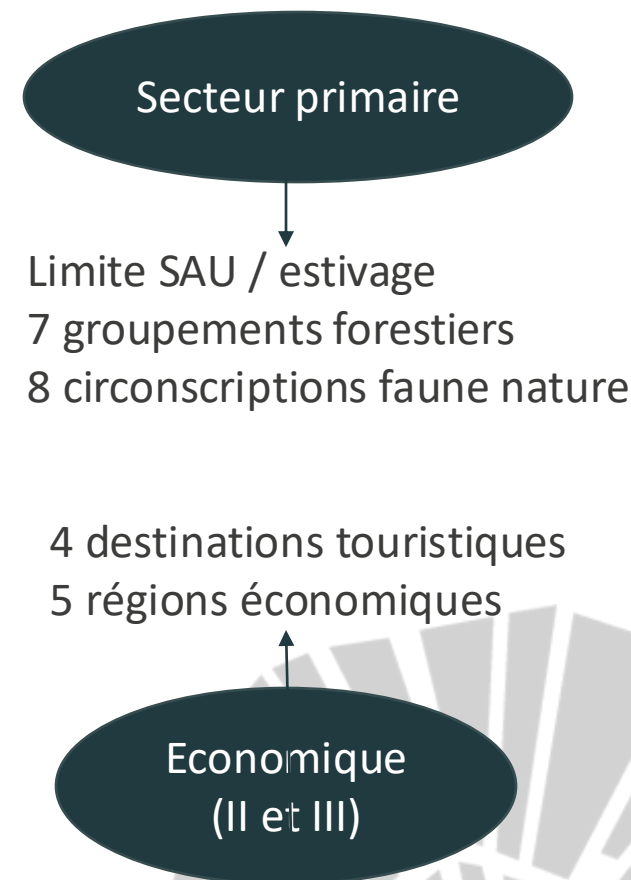


Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut



5. DÉFIS ET LIMITES

DÉCOUPAGES MULTIPLES AU NIVEAU ADMINISTRATIF



INDISPENSABLES ET LIMITES DE L'INTÉGRATION



Indispensable

- Réflexion en amont : qui est à impliquer? Avec qui partager le projet?
- Création d'un climat de confiance
- Ralentissement des procédures mais amélioration de l'acceptation du projet

Limites

- Ampleur du projet (échelle de mise en œuvre possible)
- Ressources et temps nécessaires pour conduire la coordination sur le long terme
- Non maîtrise du foncier



Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut



6. CONCLUSION

EN CONCLUSION

- Les parcs sont des relais importants pour la mise en œuvre concrète des différentes politiques et stratégies régionales, cantonales et nationales
- Les parcs jouent un rôle aussi au niveau du développement régional, dans les régions périphériques (en plus du domaine N&P)
- Les parcs impliquent et mobilisent durablement les acteurs régionaux et locaux (publics et privés)
- Rôle clé du financement du Programme Parcs



Parc
Gruyère
Pays-d'Enhaut



canton de
vaud

Merci de votre attention !

